

Madame, Monsieur,  
Chers collègues,

En collaboration avec la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), la fondation Promotion santé Suisse (PSCH) et de nombreux autres acteurs, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a élaboré le **plan d'action national Prévention du suicide**, approuvé en 2016. Le moment est venu de dresser un premier bilan intermédiaire. Lors de la **rencontre des parties prenantes du 15 juin 2021**, nous souhaiterions revenir sur les accomplissements communs et discuter de l'avenir de la prévention du suicide en Suisse.

Veuillez réserver cette date et transmettre cette invitation aux collègues qui s'occupent de la prévention du suicide au sein de votre organisation.

Objectifs du plan :

1. renforcer les ressources personnelles et sociales ;
2. informer sur la suicidabilité et sensibiliser à ce sujet ;
3. proposer une aide rapidement et facilement accessible ;
4. repérer à temps la suicidabilité et intervenir précocement ;
5. soutenir de manière efficace les personnes suicidaires dans leur processus de guérison ;
6. diminuer les actes suicidaires en rendant difficile l'accès aux moyens létaux ;
7. soutenir les personnes ayant perdu un proche et celles concernées professionnellement par cette thématique ;
8. favoriser un traitement médiatique et une utilisation d'Internet et des moyens de communication numériques à effet préventif ;
9. encourager le monitoring et la recherche ;
10. disséminer les exemples de bonnes pratiques en Suisse et à l'étranger.

Le plan d'action définit 19 mesures-clés essentielles pour atteindre les objectifs. De nombreux acteurs contribuent à la mise en œuvre des mesures. Il est souvent possible de s'appuyer sur des éléments existants. L'OFSP soutient les acteurs dans la mise en œuvre du plan d'action en fournissant un travail de réseautage et de coordination tout en élaborant les bases factuelles. Vous trouverez des informations sur le plan d'action Prévention du suicide sur [www.ofsp.admin.ch/preventiondusucide](http://www.ofsp.admin.ch/preventiondusucide).

Le bureau *INFRAS, Forschung und Beratung* élabore actuellement sur mandat de l'OFSP un rapport sur l'état de la mise en œuvre. Celui-ci ne donnera pas une vue d'ensemble complète de la prévention du suicide en Suisse. L'objectif consiste à identifier, à l'aide d'indicateurs choisis, les champs d'action où un progrès visible a été réalisé et ceux où le besoin d'agir reste élevé. Le rapport intégrera les analyses de divers acteurs et constituera une base importante pour la rencontre des parties prenantes.

Nous serions ravis de vous accueillir, ainsi que vos collègues, le 15 juin 2021 sur place ou en ligne.

Vous pourrez vous inscrire en ligne à partir du 1<sup>er</sup> février 2021. Nous vous enverrons le programme et le lien pour vous inscrire durant la première semaine du mois de février.

L'OFSP organise cet événement en collaboration avec la CDS et la fondation Promotion santé Suisse. La participation est gratuite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers collègues, nos meilleures salutations.

Unité de direction Santé publique  
Division Stratégies de la santé  
La responsable,



Salome von Greyerz, docteur en pharmacie